I TRASPIR EVO UV 210















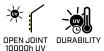












ASTM TESTED

MONOLITHIQUE

Le revêtement en polyacrylate et le support en PL rendent la membrane extrêmement stable et résistante aux températures élevées, garantissant une excellente durabilité dans le temps.

B-s1,d0

Effet retardateur de flamme certifié en Euroclasse de réaction au feu B-s1.d0 selon EN 13501-1.

STABILITÉ AUX UV PERMANENTE ET 10 000 HEURES

Résistance permanente aux rayons UV avec exposition à joints ouverts jusqu'à 50 mm de largeur et avec un maximum de 40 % de surface exposée. Elle a passé le test de vieillissement artificiel de 10 000 heures.

COMPOSITION

couche supérieure : film respirant monolithique en polyacrylique

armature : tissu en PL



CODES ET DIMENSIONS

CODE	description	tape	Н	L	Α	Н	L	Α	
			[m]	[m]	[m ²]	[ft]	[ft]	[ft ²]	
TTTUV210	TRASPIR EVO UV 210 TT	TT	1,5	50	75	5	164	807	24



EXCELLENT RENDEMENT ESTHÉTIQUE

Grâce à sa masse par unité de surface et au mélange en polyacrylate, le produit offre une grande stabilité thermique et dimensionnelle, évitant ainsi le gonflement lors de l'installation. Le résultat esthétique final est garanti par l'utilisation de FRONT BAND UV 210, réalisé avec le même support pour se confondre avec la membrane.

■ DONNÉES TECHNIQUES

Propriété	norme	valeur	USC units
Masse par unité de surface	EN 1849-2	210 g/m ²	0.69 oz/ft ²
Épaisseur	EN 1849-2	0,3 mm	12 mil
Transmission de la vapeur d'eau (Sd)	EN 1931	0,04 m	87 US Perm
Résistance à la traction MD/CD	EN 12311-1	300/200 N/50 mm	34/23 lbf/in
Allongement MD/CD	EN 12311-1	25/25 %	-
Résistance à la déchirure au clouage MD/CD	EN 12310-1	120/120 N	27/27 lbf
Imperméabilité à l'eau	EN 1928	classe W1	-
Après vieillissement artificiel :(1)			
- imperméabilité à l'eau à 150 °C	EN 1297/EN 1928	classe W1	-
- résistance à la traction MD/CD	EN 1297/EN 12311-1	290/190 N/50 mm	33/22 lbf/in
- allongement	EN 1297/EN 12311-1	20/20 %	-
Réaction au feu	EN 13501-1	classe B-s1,d0	-
Étanchéité à l'air	EN 12114	$< 0.02 \text{ m}^3/(\text{m}^2\text{h}50\text{Pa})$	< 0.001 cfm/ft² at 50Pa
Flexibilité à basses températures	EN 1109	-40 °C	-40 °F
Résistance aux températures	-	-40/150 °C	-4/302 °F
Résistance aux rayons UV sans revêtement final ⁽²⁾	EN 13859-1/2	10.000h (> 12 mois)	-
Résistance aux rayons UV avec des joints jusqu'à 50 mm de largeur et découvrant jusqu'à 40 % de la surface ⁽³⁾	EN 13859-1/2	permanente	-
Conductivité thermique (λ)	-	0,3 W/(m·K)	0.17 BTU/h·ft·°F
Chaleur spécifique	-	1800 J/(kg·K)	-
Densité	-	env. 700 kg/m ³	env. 44 lbm/ft ³
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur (μ)	-	env. 130	env. 0.2 MNs/g
VOC	-	non pertinente	-

⁽¹⁾Conditions de vieillissement selon EN 13859-2, Annexe C, étendues à 10 000h (norme 336h).

Total Classification des déchets (2014/955/EU) : 17 02 03.

Propriété USA et CA	norme	valeur
Transmission do la vanour d'oqui (dry sun)	ASTM E96/E96M	41,7 US Perm
Transmission de la vapeur d'eau (dry cup)	ASTM E90/E90M	2380 ng/(s·m ² ·Pa)
Surface burning characteristics	ASTM E84	classe 1 ou classe A
Flame spread index (FSI)	ASTM E84	5
Smoke developed index (SDI)	ASTM E84	300

Propriétés AUS et NZ	norme	valeur
Flamability index	AS 1530.2	<5(2)

⁽²⁾This product is suitable for use in BAL regions 12.5 to 40 in accordance with AS 3959. Wherever non-combustible material is required by the NCC it should be noted that this product is less than 1mm thick and has a flammability index of less than 5.

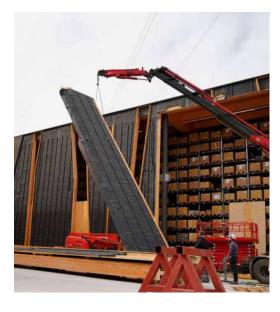
EXPOSITION RÉELLE ET DÉMONTABILITÉ

Lors de l'extension du siège de Rothoblaas, la façade principale a été démontée en modules composés de panneaux en CLT, isolant, TRASPIR EVO UV 210 et sous-structure du revêtement.

Afin de vérifier la fonctionnalité de la façade et d'évaluer son éventuelle réutilisation, l'imperméabilité et les performances mécaniques de TRASPIR EVO UV 210 ont été testées. Les tests ont montré qu'après 5 ans, la membrane est encore parfaitement intacte.

Après 5 ans d'utilisation





⁽²⁾Les données de tests de vieillissement réalisés en laboratoire ne peuvent pas reproduire les causes imprévisibles de dégradation du produit ni considérer les contraintes auxquelles il sera soumis au cours de sa vie utile. Pour garantir son intégrité, nous conseillons de limiter par précaution l'exposition aux agents atmosphériques pendant la phase de chantier à un maximum de 24 semaines. Selon le DTU 31.4 (France) 10 000h de vieillissement UV permettent une exposition maximale de 14 mois durant la phase de construction.

⁽³⁾La membrane ne convient pas comme couche d'étanchéité finale pour les toitures